

## Université : +1,9 % d'inscrits en 2018-2019 grâce au « boom de l'an 2000 », notamment en licence et IUT

Paris - Publié le vendredi 23 août 2019 à 16 h 40 - Actualité n° 154130

En 2018-2019, 1 672 300 étudiants se sont inscrits à l'université, en progression de 1,9 % hors les doubles inscriptions licence-CPGE, soit deux fois plus qu'à la rentrée précédente, indique une note flash du [Sies](#) intitulée « Les effectifs universitaires en 2018-2019 » publiée le 25/06/2019.

Principale raison avancée par le service statistique du [Mesri](#) : « l'augmentation exceptionnelle du nombre de bacheliers en 2018, liée au boom démographique de l'an 2000, qui s'est répercutée dans les universités ». Ainsi, le nombre de nouveaux bacheliers inscrits augmente de 7,1 % et les effectifs du cursus licence de 2,7 %.

Cette hausse profite principalement à la licence générale (+ 3,4 %) ainsi qu'aux [IUT](#) (+ 2,6 %). En revanche, le nombre d'étudiants en [PACES](#) fléchit (- 1,1 %). Quant à la licence professionnelle, la baisse se confirme (- 1,0 % après - 0,4 % pour 2017-2018). Dans les autres cycles, l'évolution est moindre en master, avec + 1,0 % d'étudiants, et même négative en doctorat, de - 1,8 %.

Côté disciplines, si toutes progressent, les inscriptions en sciences demeurent les plus dynamiques (+ 2,9 %, contre + 2,3 % en 2017), et la progression du nombre d'étudiants inscrits en droit remonte (+ 2,0 % après +1,3 %).

En santé aussi, on observe une hausse des inscriptions de 1,9 %, malgré la baisse en [PACES](#), et qui s'explique principalement par l'universitarisation progressive des formations de masseur-kinésithérapeute, selon le [Sies](#). En effet, une partie de ces étudiants s'inscrivent à l'université (5 000 en 2018) en plus de leur inscription en formation de santé.

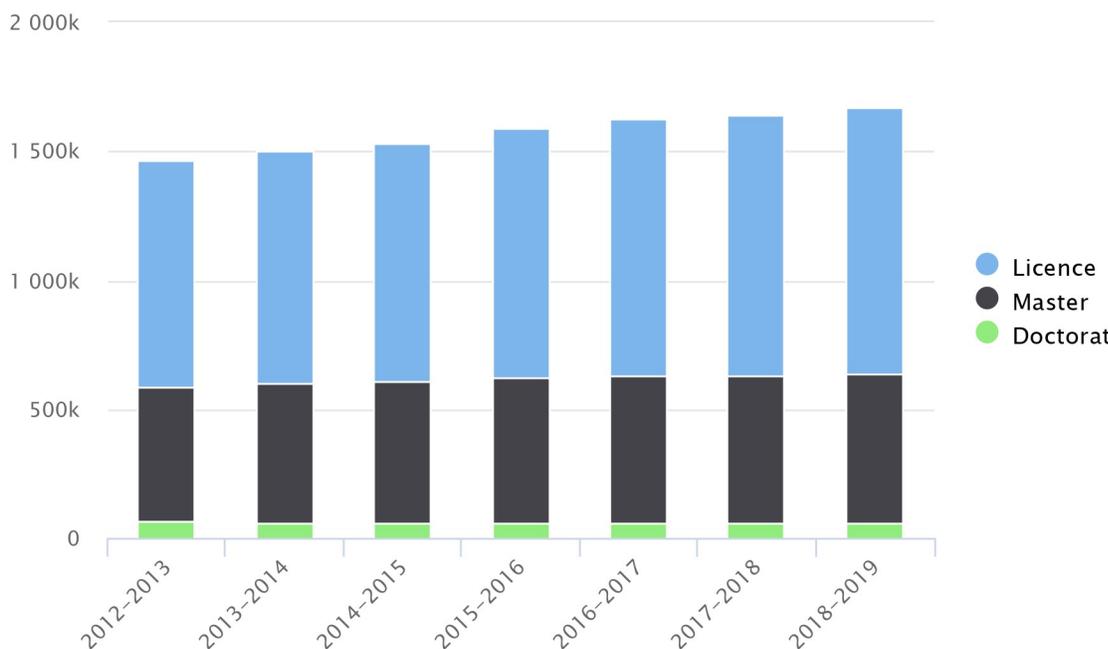
Une autre note flash relative aux effectifs en [IUT](#) publiée le même jour, fait le point sur la provenance des étudiants. Elle montre que les bacheliers généraux restent majoritaires parmi les nouveaux entrants (64 %), mais que cette part diminue de 1,9 point par rapport à 2017-2018 au profit de celle des bacheliers technologiques qui croît de 2,3 points. Ces derniers représentent ainsi 32,5 % des nouveaux entrants en [IUT](#). Quant aux bacheliers professionnels, ils sont peu nombreux à entrer en [IUT](#) (moins de 1 000 nouveaux inscrits).

## Méthodologie

- Source : l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE Universités). La date d'observation est fixée au 15/01 de chaque année universitaire. Les données 2017-2018 sont définitives, celles de 2018-2019 sont provisoires.
- Champ : les 64 universités françaises de France métropolitaine et DOM, l'Université de Lorraine, le CUFR de Mayotte, l'institut national universitaire d'Albi, et plusieurs Comue.

Université: évolution des effectifs par cycle LMD depuis 2012-2013

Répartition des effectifs étudiants à l'université selon leur cycle



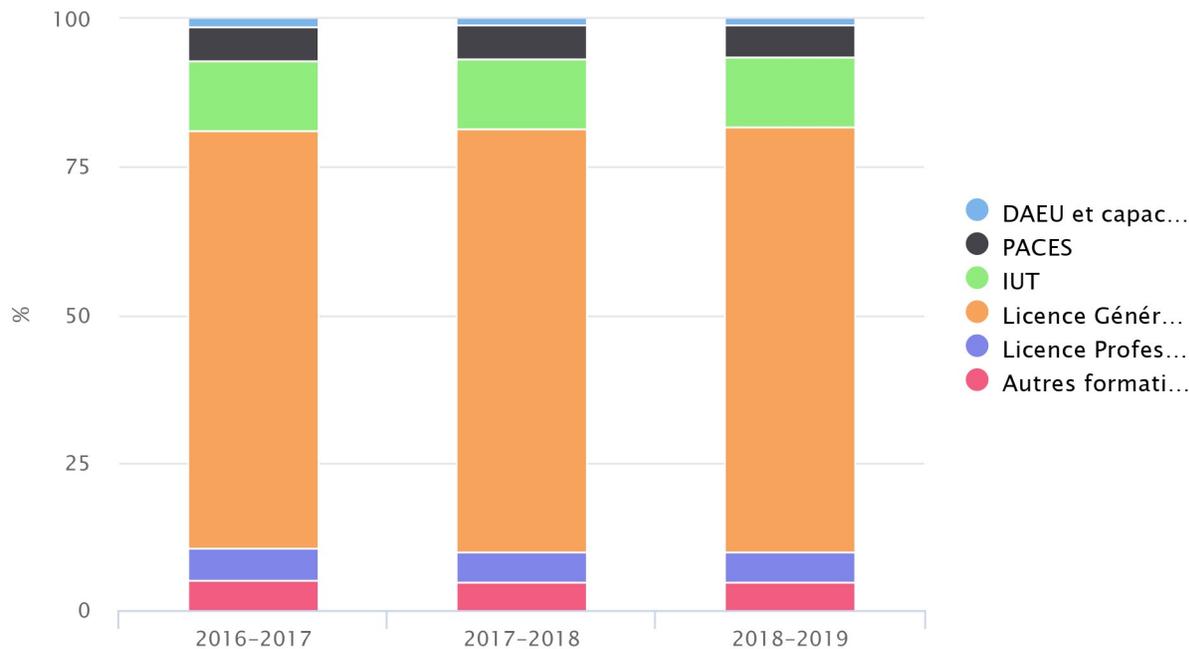
Source(s) : Sies-Mesri

## Les nouveaux bacheliers en forte hausse

La hausse du nombre de nouveaux bacheliers inscrits est presque dix fois plus forte qu'en 2017-2018 (+ 18 500 inscriptions, soit + 7,1 % hors double-inscriptions après + 0,8 % en 2017). Elle reste vive aussi pour les étudiants venant de l'étranger pour des études supérieures (+ 4,9 %).

Les bacheliers des années antérieures, qu'ils soient en reprise d'études ou en réorientation après un cursus non universitaire, sont moins nombreux à s'inscrire pour la première fois en première année de cursus licence cette année, note le Sies. Elle avance le fait que les universités ont « centré leur effort sur l'augmentation de la capacité d'accueil de néo-bacheliers : - 6,0 % après + 0,9 % en 2017-2018 ».

## Université : répartition des effectifs en licence par types de diplôme depuis 2016-2017



Source(s) : Mesri

La hausse du nombre de nouveaux entrants en première année (+ 5,7 %) bénéficie à toutes les disciplines.

- Les nouvelles inscriptions sont très nombreuses en sciences (+ 8,3 % après - 0,2 % en 2017) et en Staps (+ 9,2 %), discipline qui renoue avec la croissance (- 1,3 % en 2017). Elles croissent aussi vivement en droit (+ 7,0 % après + 2,5 % l'année précédente) et en art-lettres-langues-SHS (+ 5,2 % après + 1,9 %).
- Elles repartent à la hausse en économie, gestion, AES (+ 6,9 % après une baisse de 1,7 % en 2017).
- Les IUT voient aussi leurs effectifs progresser vivement : +5,5 % de nouveaux entrants, après + 1,2 % à la rentrée 2017.
- Les effectifs en santé en revanche augmentent faiblement (+ 1,0 %), avec une hausse de nouveaux entrants en Paces très contenue (+ 0,5 % après + 1,7 % en 2017).

## Université : effectifs par groupes disciplinaires depuis 2015-2016

Répartition des effectifs à l'université par groupes disciplinaires depuis 2015-2016

Groupes disciplinaires	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Evolution 2015-2018
Droit	208 600	205 000	206 100	210 200	0,8
Economie, AES	192 500	196 000	184 500	187 700	-2,5
Arts, Lettres, Langues, SHS	496 300	506 300	500 700	506 200	2,0
Sciences, STAPS	355 000	372 800	346 900	357 400	0,7
Santé	223 500	225 700	228 800	232 500	4,0
IUT	117 400	117 700	117 800	120 900	3,0

Source(s) : Sies-Mesri

### IUT : les spécialités du secteur de la production de nouveau en croissance

Le secteur des services concentre presque trois étudiants sur cinq (69 700 inscrits) et reste le plus dynamique (+ 2,8 %). Toutefois, les effectifs du secteur de la production, stables à la rentrée 2017, ont augmenté d'un niveau presque équivalent cette année (+ 2,1 %).

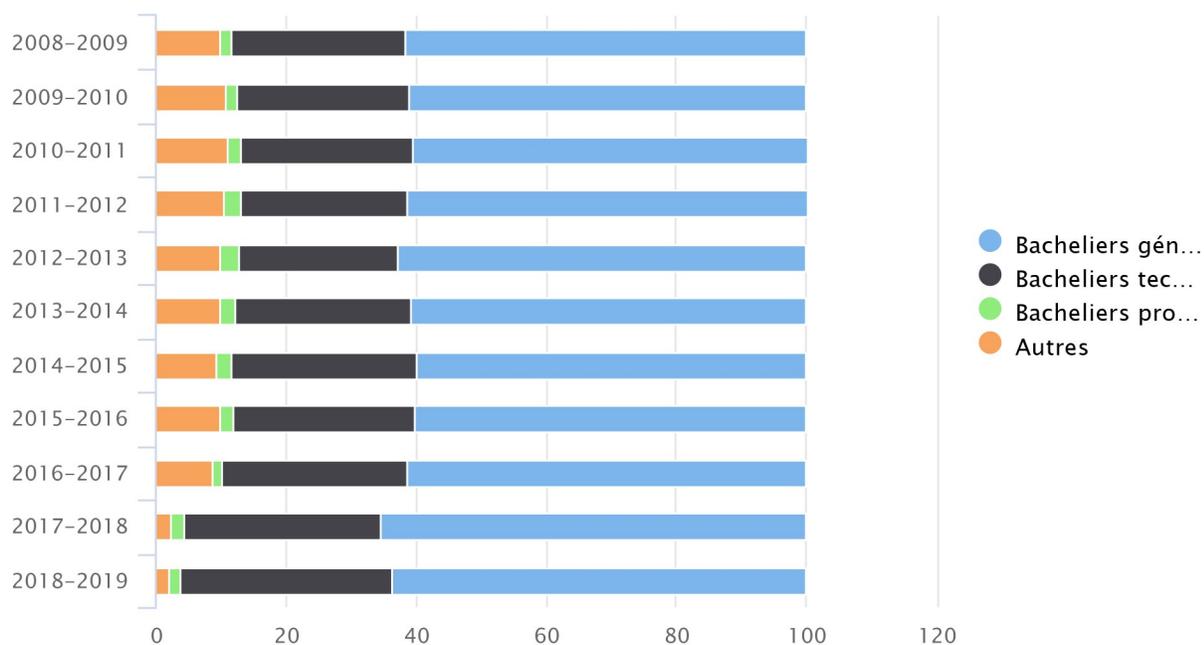
Si les femmes sont minoritaires dans les IUT, où elles représentent 40,3 % des inscrits, leur représentation est très hétérogène selon les secteurs.

- 12 500 dans le domaine de la production, soit un quart des étudiant ;
- 35 800 dans le secteur des services, soit plus de la moitié, mais même dans ce secteur, la féminisation reste en-deçà de celle observée à l'université dans son ensemble (57,0 % d'étudiantes).

Au sein des secteurs, la répartition des nouveaux entrants par spécialité reste stable.

- Dans le secteur de la production, quatre spécialités de DUT concentrent ensemble plus de la moitié des nouvelles inscriptions : génie électrique et informatique industrielle, génie mécanique et productique, génie biologique, et génie civil construction durable.
- Dans les services, 30 % des nouveaux entrants sont inscrits en « Gestion des entreprises et des administrations » et autant en « Techniques de commercialisation ».

### IUT : répartition des nouveaux entrants par origine depuis 2008-2009



© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »